

COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DES ACTIVITÉS CYCLISTES

Réunion du 25 mai 2018

Présents :

TURGIS	Robert	UFOLEP 93
TRAVAILLÉ	Jean-Paul	SE Pavillons-sous-bois
DEROUBAIX	Dominique	ACCTB Sevran
PLUMAIN	Patrice	ES Gervais-Lilas
BADET	Sylvie	ES Gervais-Lilas.
ROY	Patrick	ES Stains
VERDIER	Jean-Pierre	USM Gagny

Excusé : Éric Gueguen.

Début de réunion à 18h15
Secrétaire de séance Jean-Paul Travaillé

Ordre du Jour :

1. Validation du compte-rendu de la CTD du 21 mars 2018.
2. Retour sur les affiliations et licences à ce jour.
3. Régional et national cycloport.
4. Descentes de catégories.
5. Questions diverses.

1. Validation du compte-rendu de la CTD du 21 mars 2018.

Le compte-rendu est validé.

2. Retour sur les affiliations et licences à ce jour.

A ce jour, 99 licences cycloport sont enregistrées, dont 92 pratiquants. Il y a 43 non renouvellement par rapport à 2017.

3. Régional et national cycloport.

- Le régional cycloport se déroulera le dimanche 24 juin à Jagny (95), organisé par le CC Baillet en France, sur un circuit de 14 km. Départ des 20/29, 30/39 et 40/49 ans à 9h. Départ des 50/59 ans, des 60 ans et plus et des féminines à 11h30.

Rappel: Tous les licenciés titulaires d'un carton cycloport peuvent participer au championnat régional. Pour l'accès au podium, il faut avoir participé à la course référence du 25 mars à Douy la Ramée et à 4 épreuves cycloportives organisées en Ile de France. Pas d'inscription sur place. Voir les modalités sur le site Ufolep IDF.

Les organisateurs diffusent le message suivant :

« Le village de JAGNY-sous-Bois qui nous accueille pour ce Régional 2018 est apprécié pour son calme et sa quiétude. Les riverains ne sont pas obligés de supporter des vociférations et autres clameurs à 7H00 du matin. Afin de respecter le repos des habitants, Il est IMPERATIF de stationner aux emplacements prévus à cet effet. AUCUN véhicule ne sera toléré près des habitations La Municipalité de JAGNY-sous-Bois est heureuse de vous accueillir pour vous permettre de pratiquer votre sport favori Merci de respecter

l'environnement ; ne jetez pas vos détritrus, des sacs poubelle sont à votre disposition, il y a suffisamment de place en rase campagne pour vos besoins naturels, de plus des WC sont à votre disposition au tennis. Pensez aux riverains. Pendant la course respectez le code de la route en roulant à droite. »

- Le national cycloport se tiendra les 13, 14 et 15 juillet à Boulogne sur Gesse (31). Pour participer il est impératif d'avoir participé à la course référence du 25 mars et au championnat régional du 24 juin. Les inscriptions se font par l'intermédiaire du comité départemental.

4. Descentes de catégories.

- **Guy Forat** de l'EC Neuilly Plaisance demande à descendre de 3^e catégorie à 4^e catégorie.

Demande acceptée au vu des éléments avancés.

- **Mustapha Krim** du Stade de l'Est Pavillonnais demande à descendre de 2^e à 3^e catégorie.

Demande acceptée au vu des arguments avancés.

- **Alain Lejeune** de l'USM Gagny demande à descendre de 2^e à 3^e catégorie. Dans sa demande ne figurent pas ses courses et ses résultats. A compléter. Elle sera réexaminée lors de la CTD de juin.

5. Questions et informations diverses.

Cas du coureur **Romain BAERT** de l'USM Gagny. Il s'avère que ce coureur n'a pas fourni tous les renseignements nécessaires sur son historique FFC lors de la délivrance de sa licence. Licencié en 2017 en 1^e catégorie FFC, il n'est pas éligible à une licence Ufolep. Il devra donc restituer au comité départemental son carton cycloport et sa licence Ufolep.

Cas du coureur **Guillaume MARINI** de l'USM Gagny qui est titulaire d'une licence Ufolep 3^e catégorie et d'une licence FFC en D1. Nouveau licencié Ufolep en 2016, il lui a été délivré un carton cycloport de 3^e catégorie, conformément au règlement. Sa licence FFC lui a été délivrée en 2018 en D1, en raison de son âge. En fonction de ses résultats, il montra prochainement en 2^e caté Ufolep.

Cas du coureur **Philippe SAINTY** du VC Livry-Gargan qui est titulaire d'un carton cycloport de 2^e catégorie alors qu'il possède une licence FFC Pass'Cyclisme Open. Conformément au règlement national, fiche 9, paragraphe V, il doit courir en 1^e catégorie Ufolep.

Fin de séance à 20h30.

Prochaine réunion : mercredi 20 juin 2018